



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Régénération des milieux naturels

### **Le retour de libellules très rares confirme le succès des travaux menés dans des tourbières de la Vallée de Joux**

**La leucorrhine à gros thorax et le leste dryade, deux espèces de libellules devenues très rares en Suisse et en Europe centrale, ont été à nouveau observées à la Sagne du Campe, l'une des tourbières récemment régénérées à la Vallée de Joux. Le retour de ces insectes menacés d'extinction démontre le bien-fondé des interventions menées par le Département du territoire et de l'environnement (DTE) entre 2015 et 2017 sur le territoire des communes du Lieu et du Chenit. De nouveaux travaux de régénération sont par ailleurs prévus cet automne dans la tourbière de Derrière-la-Côte, sur le territoire du Chenit.**

Considérée comme en danger critique d'extinction en Suisse, la leucorrhine à gros thorax subsiste encore à l'état de petites populations dans les cantons de Zurich, Fribourg et Neuchâtel. Quelques spécimens de cette libellule ont également été observés ces dernières années dans des zones humides situées sur le Plateau vaudois. Affectionnant particulièrement les tourbières et les plans d'eau pauvres en éléments nutritifs, cette espèce avait par ailleurs disparu de l'Arc jurassien depuis 1970 jusqu'à son retour dès 2008 dans le canton de Neuchâtel.

Retour après plus d'un siècle d'absence

La présence du leste dryade, également menacé d'extinction en Suisse, n'avait pour sa part plus été attestée à la Vallée de Joux depuis 1880 et, dans le canton, seuls de rares individus font l'objet d'observations sur le Plateau et dans le Jorat. Cette libellule recherche les milieux forestiers humides soumis à des fluctuations du niveau des eaux.

Succès des travaux de régénération

Les travaux de régénération menés par l'Etat de Vaud dans des tourbières de la Vallée de Joux entre 2015 et 2017 à la Sagne du Séchey, sur la commune du Lieu, ainsi qu'à

la Sagne du Campe et à la Sagne du Sentier, sur la commune du Chenit, ciblait plusieurs espèces prioritaires, parmi lesquelles la leucorrhine à gros thorax. Son observation, et celle du leste dryade, au début de l'été à la Sagne du Campe démontrent dès lors le succès de ces interventions qui visaient à remettre en eau et à redonner une dynamique naturelle à ces sites présentant une haute valeur écologique.

### Consolidation du réseau écologique

Le retour de la leucorrhine à gros thorax, inscrite à la convention de Berne listant les espèces de faune strictement protégées en Europe, et du leste dryade conforte le DTE dans sa volonté de conduire des opérations visant à consolider le réseau écologique au niveau suisse et cantonal. A la Vallée de Joux, un nouveau chantier est ainsi prévu dans la tourbière de Derrière-la-Côte, sud-ouest, sur le territoire du Chenit. Malgré son exploitation jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, ce site, inscrit à l'inventaire des hauts marais d'importance nationale, abrite encore plusieurs espèces rares et menacées.

### Technique maîtrisée

Les propriétaires et exploitants agricoles concernés ont donné leur accord pour la réalisation de ce projet de régénération. Les travaux, actuellement mis à l'enquête, sont planifiés pour l'automne. A l'image des précédents chantiers, ils consisteront à l'enfouissement de palissades en madriers de sapin blanc afin d'obstruer deux anciennes fosses d'exploitation de tourbe. En complément, deux fossés de drainage seront comblés à l'aide d'un mélange de sciure et de copeaux. Dans le but de limiter les atteintes au sol tourbeux et de réduire le nombre de trajets, les matériaux nécessaires seront acheminés par hélicoptère et l'entreprise spécialisée mandatée pour la réalisation des ouvrages travaillera avec des engins à faible pression au sol.

### Financement du Canton et de la Confédération

Cette intervention, qui bénéficie du soutien de la commune du Chenit, est chiffrée à 230'000 francs. Elle est financée à hauteur de 65% par l'Office fédéral de l'environnement, le solde étant pris en charge par le canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 juillet 2018

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DJES, Catherine Strehler Perrin, cheffe de la division biodiversité et paysage, Direction générale de l'environnement

### **TÉLÉCHARGEMENTS**